

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la commune de MASSAGUEL

Séance du 23 avril 2026

Annule et remplace la délibération 300323126 du 12 mars 2026

| Nombres de membres | | |
|--------------------|---------|-------------------------------------|
| En Exercice | Présent | Qui ont pris part à la Délibération |
| 11 | 11 | 11 |

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX et le vingt et trois avrils à dix-neuf HEURES, trente MINUTES le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Mr ORBILLOT Pascal, Maire,

Présents : Mes DAMIEN Mélanie, RIVAIRAN Laetitia, VAISSIERE Pascale, COUGNAUD Caroline, GLEIZES Laure, Mrs ORBILLOT Pascal, M. ORCAN Michel, BOYER Jean-Yves, ROLAND Pascal, RIGAL Jean-Noël, DUMINIL Christian,

Secrétaire : Mme. VAISSIERE Pascale
=====

Date de convocation : 16 AVRIL 2026

Objet :

**Vote du compte
financier unique du
budget de la
commune**

Monsieur ORCAN Michel 2^{ème} adjoint, présente aux membres du conseil municipal le compte financier unique de la commune de l'exercice 2025.

Il donne lecture dans le détail des dépenses et recettes de la section de fonctionnement et de la section d'investissement.

Hors de la présence de Monsieur le maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte financier unique de la commune 2025.

Pour copie conforme

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

A MASSAGUEL, le 23 avril 2026

Le Maire,
M.ORBILLOT Pascal

Secrétaire des séances
Mme. VAISSIERE Pascale

